

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 02 09 07

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 1

Votants 14

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois de février à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 02 février 2026

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Lydia LEO Justine JAMBON Rémi BOZONNET Séverine RODET

Pouvoirs : Amélie RAPHANEL à Justine JAMBON

Absents et excusés : Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Christine DUCHOSAL

OBJET : Echange de copropriété « Le Clos de La Poste » (SEMCODA) et la Commune de Buellas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2241-1 ;

Monsieur le Maire indique qu'il est prévu un échange parcellaire entre la copropriété « le Clos de la Poste » et la commune de Buellas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les propositions suivantes :

- **Cession des parcelles B1680, 1685, 1686, 1688, 1690, 1692 et 1694 appartenant au syndicat des copropriétaires du Clos de la Poste au profit de la commune de Buellas;**
- **Cession des parcelles B1681 et B1683 appartenant à la commune de Buellas au profit du syndicat des copropriétaires du Clos de la Poste**
- **L'échange des parcelles est à titre gratuit.**
- **Les frais d'acte notarié sont à la charge de la SEMCODA**

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 09 février 2026

Michel CHANEL - Maire